

La vigne est-elle vraiment apparue en Belgique au VIIe siècle ?

Marc De Brouwer © 2020

Le 18 août dernier, l'animateur de l'émission *L'Agence tourisms* de la RTBF faisait remonter les premiers vignobles de Belgique au VII^e siècle, à Amay, alors que mes nombreuses lectures et recherches situaient leur apparition au IX^e siècle. Titillé par cette date alors que j'ai en chantier l'écriture d'un livre sur l'histoire de la viticulture belge, je me suis penché sur la question et vous livre mes réflexions ci-dessous.

La date à laquelle les premiers vignobles sont apparus en Belgique est sujette à discussion. Si anciennes communautés monastiques se sont implantées dans la seconde moitié du VIIe siècle, sous l'époque mérovingienne, des auteurs établissent des liens avec la culture de la vigne à la même époque dans nos régions.

On sait que la vigne était largement cultivée sur les bords du Rhin dès le VIIIe siècle et même datent du IV^e siècle en Ile de France (Paris). Mais aucune preuve sérieuse ne permet qu'elle était déjà présente en Belgique à la même époque. Ce n'est pas exclu, mais impossible à vérifier.

On est par contre certain que des vignobles existaient à Gand, Liège et Huy au début du IXe siècle. Mais quelques auteurs la font remonter au VIIe siècle. Cependant aucune trace historique pendant les 200 ans qui séparent ces deux siècles. Etonnant ?

Je mets personnellement en doute l'affirmation selon laquelle la vigne est apparue à Amay au VIIe siècle. Plusieurs auteurs des bords de Meuse, principalement hutois, ont fait leur cette affirmation. La première date citée par Halkin dans son « Etude historique sur la culture de la vigne en Belgique » de 1895 relève la première mention de vignes à Amay en 1313 !

L'origine de cette affirmation qui n'est en réalité qu'une hypothèse due à l'enthousiasme des auteurs de *Huy La cité vigneronne*, livre publié en 1992 à l'occasion des manifestations *L'été du vignoble mosan*.

Jacques Willems (fondateur du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz en 1961 à Amay) et Jean-Marie Plancq sont les deux auteurs à l'origine de cette affirmation à mettre en lien avec la découverte du sarcophage de Sancta Chorodata (Sainte Ode) par leur cercle en 1977. L'historien Jacques Stiennon professeur d'histoire et d'histoire de l'art à l'ULG et membre de l'Académie Royale de Belgique a publié en 1979 une communication à ce sujet.

Ce texte a été interprété comme si Adalgisel-Grimo avait légué à la collégiale d'Amay des vignobles qu'il possède à Amay.

L'erreur vient d'une interprétation d'un texte testamentaire de 634 (testament d'Adalgisel-Grimo) cité par Stiennon¹ : « *Vineas ad Lesuram quas de basilica dommi Maximini Ireverrense sub usufruario possessi necnon et dommi lorqii m Amanio constructa, ubi amita mea requiescit. Exinde similiter sub usu vineas possidi, post transitum vero meum ad hast li cas ipsas reverlantw....* » dont il donne la traduction française suivante : « *Quant aux*

¹ Stiennon Jacques. Le sarcophage de Sancta Chrodoara à Saint-Georges d'Amay. Essai d'interprétation d'une découverte exceptionnelle. P.18 in: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 123^e année, N. 1, 1979. pp.10-31;doi : <https://doi.org/10.3406/crai.1979.13555>https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1979_num_123_1_13555

vignobles de Lieser que j'ai possédés en usufruit de Saint-Maximin de Trèves et aux vignobles que pareillement j'ai possédés en usufruit de la basilique de Saint-Georges à Amay, où ma tante est enterrée, qu'ils retournent à ces deux églises après ma mort. Sa tante serait Sainte-Chrodoara (Sainte-Ode). »

Dans sa communication de vingt pages, Jacques Stiennon ne fait aucune mention de la localisation des deux vignobles cités dans ce testament et n'est pas à l'origine de l'interprétation selon laquelle le vignoble que possède la Basilique serait situé à Amay. Il conclut pour sa part que ce texte est utile pour la datation du sarcophage.

Ce texte indique bien une donation de vignobles propriété de la Basilique d'Amay (sans doute sur la Lieser en Moselle où le testamentaire en possède déjà) mais aucun autre acte d'acquisition, de vente ou de succession antérieur ou postérieur ne mentionne de vignoble à Amay et ne permet de confirmer la possession d'un vignoble existant en bord de Meuse.

C'est un peu ténu pour affirmer sur base de ce seul et unique texte, interprétable et sans recoupement possible, que la vigne était déjà cultivée à Amay au VII^e siècle.

Mais je peux comprendre l'enthousiasme d'historiens amateurs locaux, comme Jacques Willems,² et de Jean-Marie Plancq³ qui défendent ce point de vue. L'enthousiasme peut engendrer des croyances...

Le problème de fond est qu'aucun autre document historique connu ne relève de vignoble à Amay entre 634 et 1313 ! Peut-on se baser sur la seule intuition de férus d'histoire locale ?

Ce qui est par contre certain c'est que la vigne est implantée en bord de Meuse au IX^e siècle, dès 817 dans le quartier nord de Liège (*Vineam unam cum manso ad se pertinente in territorio Leodiensis nuncupato vingnis cum omnibus appenditiis suis.*)⁴ et à Huy, de même en 817 (*Vineas tres in castro Hoi.*)⁵. Pour être complet la plus vieille mention relative à la vigne en Belgique concerne Gand en 815 (Vignoble situé sous l'abbaye Saint-Pierre. Van Lokeren)⁶

Personnellement, je ne crois donc pas à cette arrivée précoce de la viticulture dans nos régions. Mais d'autres sources historiques, actuellement non connues, pourraient remettre cette discussion sur le tapis...

A suivre ?

² Willems interprète le texte avec son enthousiasme : « Personnage important du royaume d'Austrasie, Adalgise- Grimo, dans son testament rédigé en 634, fait donation à la basilique d'Amay des vignobles qu'il possède dans cette même localité » in Huy cité viticole p. 25 (1992)

³ JM Plancq fusionne des traductions de textes latins pour en tirer que : « quant aux vignobles de Lieser que j'ai possédés en usufruit de Saint-Maximin de Trèves et aux vignobles que pareillement j'ai possédés en usufruit de la Basilique de Saint-Georges à Amay, où ma tante est enterrée, qu'ils retournent à ces deux églises après ma mort.» et d'écrire plus loin : « Ne peut-on imaginer que Chrodoara et son entourage aient fait planter la vigne à Amay, à la fin du VI^e siècle ou au début du VII^e siècle, pour subvenir aux besoins en vin de l'église et de la communauté religieuse locales qui venaient d'y être instituées? Une partie de ce vignoble aurait ensuite été léguée en usufruit par Chrodoara à son neveu Adalgisel-Grimo qui, à sa mort, aurait restitué le bien à l'église d'Amay. » in Huy cité viticole p. 31 (1992)

⁴ *Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, nouvelle éd. par K. HANQUET, Bruxelles, 1906, pp. 13-14. Cité par Chaineux (1981)

⁵ Pertz, *Monumenta Germanicæ Historica*, t. VIII, p. 571. Cité par Halkin (1895)

⁶ Chartes de l'abbaye Saint-Pierre, p. 17. Cité par Halkin (1895)